

au delà de St-Félicien, le prolongement du Chemin de Fer est une nécessité absolue. Ces deux améliorations s'imposent et devraient être faites avec toute la diligence possible. La réouverture de la route carrossable ne présentera probablement pas de grandes difficultés, si l'on compte que le Gouvernement provincial a une politique de voirie très progressive ; il prêterait sans doute volontiers son concours à la confection du chemin nécessaire. Les parties intéressées n'ont qu'à soutenir leur demande avec persévérance et le projet ne peut tarder à se réaliser ; son importance, tant au point de vue strictement économique qu'à celui du tourisme, est trop évidente pour qu'il en soit autrement.

Quant au chemin de fer, le problème est plus difficile à résoudre. Le gouvernement provincial ne bâtit pas de chemin de fer et le gouvernement fédéral semble en avoir plus que pour son besoin. Cependant les gouvernements accordent des subsides aux compagnies qui construisent des voies ferrées dans certaines circonstances. Les conditions exigées se trouvent réunies en l'occasion présente. S'il n'y a pas de compagnie incorporée capable de réaliser le projet, il devrait s'en former une pour pousser la ligne du Chemin de Fer au delà de St-Félicien et au delà d'Alma, afin de joindre au nord du lac St-Jean, les deux tronçons déjà existants. Des gens bien renseignés prétendent que l'entreprise ne présente pas de risque et offre des chances de bénéfices aux actionnaires. Les hommes d'affaires de Québec intéressés à importer et à exporter du Lac St-Jean, ainsi

que les marchands et les fermiers du Lac St-Jean, qui sont obligés de perdre leur temps et leur argent pour atteindre la prochaine station de chemin de fer, trouveraient leur profit à souscrire le capital nécessaire, même si l'entreprise ne rapportait jamais de gros dividendes sur leurs actions. Les économies faites par ailleurs et l'augmentation de leurs affaires compenseraient amplement le petit sacrifice consenti par chacun.

En conclusion, les régions de Chicoutimi et du Lac St-Jean, sont appelées à se développer considérablement dans un avenir rapproché ; aidons-les à se procurer les améliorations dont elles ont besoin et les services que nous leur aurons rendus ne tarderont pas à être récompensés, si nous savons être à la hauteur de la situation."

Empressons-nous de dire que les autres expressions d'opinion ne sont pas moins intéressantes. Nous nous ferons un plaisir de les donner.

Mais ce serait forfaire vraiment à la plus élémentaire courtoisie si nous n'apportions immédiatement le témoignage de nos chaleureuses félicitations à ce jeune et vaillant président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Edouard Tanguay, pour le succès magnifique qui a couronné cette nouvelle et brillante initiative et dont les résultats nécessairement féconds seront graduellement et justement à sa gloire.

Et à cet égard nous avons l'assurance d'exprimer les sentiments unanimes de tous ceux qui bénéficieront de son geste courageux et pratique.

Georges MORISSET.



Photographie des membres de la Chambre de Commerce de Québec prise devant le Club de la Cie Price Brothers, à Kénogami, lors de leur récent voyage au Lac Saint-Jean et au Saguenay. On remarque, au premier plan et au centre, de gauche à droite, Sir William Price, S. H. le maire de Québec, M. Joseph Samson, et M. Edouard Tanguay, président de la Chambre de Commerce de Québec.
(Courtoisie de M. Edward Flynn, de la Cie Price Brothers).